

**Réunion consultative entre l'Union africaine (UA) – Communautés économiques régionales (CER)/Mécanismes régionaux pour la prévention, la gestion et le règlement de conflits (MR) et l'Union européenne (UE) sur le soutien de l'UE à la mise en place opérationnelle de l'Architecture continentale de la paix et de la sécurité (APSA),
Akosombo, Ghana, 10-11 décembre 2009**

CONCLUSIONS

Dans le cadre du Partenariat sur la Paix et la Sécurité de la Stratégie conjointe Afrique/UE et de son Plan d'Action, les chefs exécutifs et autres représentants de l'UA, des CER/MR (CEDEAO, CEEAC, CENSAD, COMESA, EAC, EASBRICOM, IGAD, NARC et SADC) ont tenu une réunion consultative avec de hauts responsables de l'UE à Akosombo, au Ghana, du 10 au 11 décembre 2009, en marge de leur réunion annuelle prévue par le Protocole d'Accord de coopération dans le domaine de la paix et de la sécurité. Cette réunion avait pour objet de discuter de la mise en place opérationnelle de l'APSA et du soutien de l'UE à cette fin.

La réunion s'est félicitée des progrès accomplis par l'UA et les CER/MR dans le développement des structures et politiques de l'APSA, tant au niveau continental que régional, et a souligné la nécessité de les développer en continuant à assurer la cohérence entre le niveau continental et le niveau régional, conformément au Protocole relatif à la création du Conseil de Paix et de Sécurité (CPS) et d'autres instruments pertinents.

La réunion s'est félicitée de l'accroissement des ressources mobilisées en appui à l'APSA dans le cadre du 10^{ème} Fonds européen de développement (FED), en particulier la Facilité pour la paix en Afrique (APF), les Programmes indicatifs régionaux (PIR) et l'Instrument de stabilité, ainsi que du fait que les Stratégies régionales et les PIR comportent un volet politique et de paix substantiel, qui constitue un de leurs axes prioritaires.

Reconnaissant que l'appui de l'UE s'inscrit dans le cadre du Partenariat Afrique/UE sur la Paix et la Sécurité et doit être étroitement coordonné avec les Etats membres de l'UE et d'autres partenaires internationaux, la réunion a mis l'accent sur la nécessité d'apporter ce soutien dans le contexte d'une approche globale articulée dans une feuille de route, reflétant les objectifs stratégiques de l'UA et des CER/MR et adaptée à leurs niveaux d'avancement respectifs. La Commission européenne (CE) s'est engagée à redoubler d'efforts en coopération avec d'autres partenaires, afin de faciliter la coordination et la gestion des programmes d'appui.

La réunion a souligné que la mise en place opérationnelle de l'APSA continuera à constituer un volet important du Partenariat Afrique/UE sur la Paix et la Sécurité, et a réaffirmé la nécessité de renforcer l'implication des CER/MR dans ce processus sous la direction d'ensemble de l'UA.

La réunion est convenue des deux lignes d'action ci-après :

Premièrement, la réunion a reconnu la nécessité d'assurer la continuité de l'appui présentement fourni dans le cadre du volet renforcement des capacités de l'APF et, à cette fin, de prendre appui sur le travail déjà accompli, et ce en convenant d'un premier module de mesures pour éviter une rupture entre le programme actuel et l'appui futur de la CE. Conformément au Protocole d'Accord, ce premier module d'appui inclura:

- a) la mise en œuvre du Protocole d'Accord de coopération dans le domaine de la paix et de la sécurité entre l'UA et les CER/MR, y compris l'appui aux Bureaux de Liaison des CER/MR auprès de l'UA et la mise en place de Bureaux de Liaison de l'UA auprès des CER/MR ;
- b) le renforcement des capacités dans le domaine de la médiation;
- c) la poursuite du développement du Système continental d'alerte rapide au niveau de l'UA et des CER ;
- d) la mise en place opérationnelle intégrale de la Force africaine en attente (FAA), en particulier à travers un soutien à la planification stratégique, aux capacités de déploiement et de gestion, en particulier la formation et le développement des concepts, y compris la capacité de déploiement rapide. Dans ce cadre, un atelier conjoint se tiendra en janvier 2010, afin de déterminer la voie à suivre pour un futur soutien de l'UE concernant les capacités de formation en Afrique;
- e) la poursuite du développement des politiques et stratégies en ce qui concerne la lutte contre le terrorisme, la réforme du secteur de la sécurité, le désarmement et la non-prolifération, la reconstruction et le développement post-conflit, la sécurité maritime, ainsi que le Programme frontière de l'UA (PFUA).

La réunion a convenu qu'un premier module de projets prioritaires, à soutenir par l'APF et d'autres instruments pertinents de la CE, devrait être finalisé au plus tard en février 2010 et soumis à la prochaine réunion de la Commission de coordination conjointe de l'APF, qui aura lieu immédiatement après le Sommet ordinaire de l'UA en janvier/février 2010. En outre, et à chaque fois que de besoin, l'UE continuera à soutenir les opérations de soutien à la paix dirigées par l'Afrique et les missions de stabilisation, en conformité avec les dispositions régissant le fonctionnement de l'APF.

La réunion a également examiné les défis liés à la mise en œuvre du programme actuel de renforcement des capacités. La CE, la Commission de l'UA et les CER/MR se sont engagés à examiner les difficultés rencontrées pour faciliter le flux harmonieux des fonds.

Deuxièmement, et de façon concomitante, l'UA et les CER/RM procéderont, entre mars et mai 2010, à une évaluation des progrès accomplis dans la mise en place opérationnelle de l'APSA et des défis qui restent à relever, en vue d'identifier de nouvelles priorités et besoins en terme de capacité. A cette fin, une étude spécifique sera entreprise, qui s'appuiera sur les évaluations et rapports existants, y compris les résultats des Séminaires régionaux avec les CER organisés par la CE. Sur cette base, l'UA et les CER/MR interagiront avec l'UE aux fins de parvenir à un accord, en juillet 2010, sur le soutien à apporter dans le moyen et le long termes.

Enfin, la réunion a conclu que les priorités identifiées par l'UA et les CER/MR seront consolidées sous la forme d'une feuille de route qui servira de cadre de référence pour le soutien à l'APSA dans le cadre des sources de financement pertinentes de la CE et seront soumises au Groupe conjoint d'experts du Partenariat sur la Paix et la Sécurité, afin d'aligner le soutien des Etats membres de l'UE sur ce cadre et contribuer au renforcement du Partenariat Afrique-UE. Ce processus et ses résultats se veulent une contribution à l'Année de la Paix et de la Sécurité en Afrique en 2010 et au prochain Sommet Afrique/UE.